

PHILIPS

sonicare

Du 1^{er} avril 2021
au 31 mars 2022

SATISFAIT OU

**30 jours
pour
essayer**

vosre brosse à dents
ou votre AirFloss
Philips Sonicare[®]

REMBOURSÉ⁽¹⁾



(1) Voir modalités et références concernées au dos du bulletin.

Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE ?

ACHETEZ une brosse à dents ou un AirFloss Philips Sonicare entre le 01/04/2021 et le 31/03/2022 (date du ticket de caisse faisant foi) et essayez-le pendant 30 jours.

SI VOUS N'ÊTES PAS SATISFAIT :

1 - RENDEZ-VOUS sur le site www.philips.fr/promotions.

2 - REMPLISSEZ intégralement le formulaire d'inscription **ET VÉRIFIEZ** l'ensemble des informations que vous avez saisies. Cette étape est obligatoire.

3 - IMPRIMEZ le bulletin de participation **ET JOIGNEZ-Y** :

- **Le ticket de caisse ou la facture (originale ou copie) du produit**, en entourant impérativement la date d'achat, le prix et le libellé du produit concerné. Si ces éléments ne sont pas clairement entourés, votre demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.

- **Un IBAN-BIC**

- **Le produit en parfait état**, dans son emballage d'origine (code-barres non découpé) et accompagné de son certificat de garantie, de son mode d'emploi et de tous ses accessoires.

Si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre vos nom, prénom, code postal et n° d'inscription sans espace et en incluant les tirets de séparation.

4 - RETOURNEZ l'ensemble de ces éléments dans un **délaï de 30 jours** à compter de la date de votre achat (date du ticket de caisse/facture du produit et cachet de la Poste faisant foi) en Colissimo Recommandé (Taux R2 selon le poids du produit), à l'adresse de l'opération mentionnée sur le bulletin de participation que vous aurez imprimé.

Les frais d'affranchissement sont remboursés sur simple demande écrite au tarif recommandé R2 (selon le poids du produit). Vous recevrez le remboursement correspondant au montant TTC du produit indiqué sur votre ticket de caisse ou votre facture par virement bancaire (ou par lettre-chèque si vous avez omis de joindre votre relevé d'identité bancaire) sous 60 jours environ après réception de votre courrier conforme. Offre valable du 01/04/2021 au 31/03/2022 inclus, limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN-BIC). Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France métropolitaine, Corse comprise et Monaco. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises, dont les éléments requis n'auront pas été entourés.

Les informations collectées sont enregistrées par Philips France Commercial, 33 rue de Verdun – 92150 Suresnes et destinées à notre prestataire HighCo Data pour la gestion de l'opération. Les bases légales du traitement reposent sur le contrat (votre participation à l'offre promotionnelle), et sur votre consentement. HighCo Data fait appel à un sous-traitant situé en dehors de l'Union Européenne pour la saisie des données. Ce transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles.

Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité du traitement. Si vous avez consenti à recevoir des informations de Philips vos données seront conservées en dehors de l'Union Européenne et utilisées par les services marketing et digitaux de Philips pour une durée de 24 mois à compter de leur collecte ou du dernier contact de votre part. Conformément à la loi n°78-17 Informatique et Libertés modifiée et au Règlement européen n° 2016/679 vous bénéficiez, sur les données personnelles qui vous concernent, d'un droit d'accès et de rectification et, s'ils sont applicables, d'un droit de suppression, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, et de portabilité. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : privacy@philips.com en fournissant un justificatif d'identité. Vous pouvez également définir des directives relatives au sort de vos données après votre décès et introduire une réclamation auprès de la CNIL. Si vous souhaitez de plus amples informations sur la protection de vos données personnelles, veuillez consulter la page dédiée sur notre site : www.philips.fr/a-w/informations-confidentialite.html

Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 30/06/2022

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre Service Consommateur Philips au : **01 57 32 40 51**
(Coût d'un appel local sauf surcoût éventuel selon opérateur)

Retrouvez-nous sur www.philips.fr/c-w/nos-promotions